



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
EXERCICE 2010

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée de Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2010 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Les réviseurs aux comptes

Bernhard Burkhardt

Jean-François Dupuis

1468 Cheyres, le 30 mars 2011

Bernhard Burkhardt
Witikonstrasse 323
8053 Zürich

Jean-François Dupuis
Résidence Liberty 13
1315 La Sarraz